

Circulaire n°4 du 18 janvier 2018

Aux : Présidents de Ligues pour transmission aux Présidents des CSO régionales
Présidents de Comités

De : Jean-Marie BELLICINI
Jean-Yves LE PRIELLEC

Copie : Comité Directeur
Frédéric SANAUUR
Patrice GERGES
Benoit GARNIER

OBJET: RELAIS 4 X 200m CADETS (U18) ET JUNIORS (U20) EN SALLE

Chers amis,

La CSO nationale a constaté que de nombreuses équipes de relais figuraient au bilan national, avec des compositions ne correspondant pas à la réglementation.

De ce fait, il est demandé aux CSO régionales, et dès l'origine aux organisateurs, de ne pas faire « remonter » les résultats non conformes.

La CSO Nationale invalidera tous les résultats non conformes et supprimera ceux qui paraîtraient sur les bilans fédéraux.

La CSO rappelle la réglementation spécifique aux relais 4 x 200 en salle.

TABLEAU DE COMPOSITION DES RELAIS France en salle Cadets-Juniors

		Catégories	Nb Athlètes	Remplaçants	Etrangers ou Mutés	Observations
FRANCE SALLE	EN	4 x 200m CADETS	4	1	1	4 cadets
FRANCE SALLE	EN	4 X 200m JUNIORS	4	1	1	1 seul cadet

Si des épreuves d'animation avec des Espoirs et des Seniors, des équipes juniors avec plusieurs cadets sont autorisées, LES PERFORMANCES AINSI REALISEES NE PEUVENT EN AUCUN ÊTRE PRISES EN COMPTE ET FIGURER AU BILAN NATIONAL.

Par ailleurs, la CSO rappelle la nouveauté 2017/2018 concernant la Réglementation particulière pour les Cadets (U18) et Cadettes (U18).

La limitation de participation s'applique à une épreuve individuelle de course par jour pour les épreuves à partir de 400 m pour les Cadets (U18) et Cadettes (U18), ceci pour toutes les compétitions, y compris les journées qualificatives.

De ce fait, si un athlète est qualifié dans plusieurs épreuves, il devra s'engager dans l'épreuve à laquelle il souhaite participer.

Cet engagement devra être effectué avant la date limite prévue par la circulaire. Pour prétendre participer au relais 4 x 200 (cadets ou juniors H et F), l'athlète cadet ne devra participer qu'à une seule épreuve de course individuelle dans la même journée, quelle que soit l'épreuve.

Recevez, chers amis, nos salutations les plus cordiales.

Jean Marie BELLICINI

Secrétaire Général

Jean Yves LE PRIELLEC

Président de la CSO Nationale